



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 - 350-8899
<http://face.csdm.qc.ca>

ÉTAPES DU PROCESSUS D'ADMISSION POUR L'ANNÉE 2018-2019

26 SEPTEMBRE 2017 JOURNÉE PORTES OUVERTES

RENCONTRES D'INFORMATION OBLIGATOIRES

Remise de : documents d'information, formulaire d'admission, questionnaire pour les parents, questionnaire pour les jeunes du secondaire.

Tous les documents exigés doivent être remplis et remis et la présence à la rencontre d'information est obligatoire afin que la demande d'admission soit acceptée. (Tous les nouveaux parents et les nouveaux jeunes du secondaire sont tenus d'assister à la rencontre d'information.)

PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

| | | |
|-------------------|-------|-------------------------------------|
| 26 septembre 2017 | 9h00 | RENCONTRE D'INFORMATION OBLIGATOIRE |
| | OU | |
| 26 septembre 2017 | 13h00 | RENCONTRE D'INFORMATION OBLIGATOIRE |
| | OU | |
| 12 octobre 2017 | 18h30 | RENCONTRE D'INFORMATION OBLIGATOIRE |

SECONDAIRE

| | | |
|-------------------|-------|-------------------------------------|
| 26 septembre 2017 | 10h30 | RENCONTRE D'INFORMATION OBLIGATOIRE |
| | OU | |
| 26 septembre 2017 | 14h30 | RENCONTRE D'INFORMATION OBLIGATOIRE |
| | OU | |
| 12 octobre 2017 | 19h30 | RENCONTRE D'INFORMATION OBLIGATOIRE |

OCTOBRE 2017 REMISE DE LA DEMANDE D'ADMISSION À L'ÉCOLE, PAR LES PARENTS

- ✓ À remettre au plus tard le 31 octobre 2017, à l'école, soit le dernier jour de la période de libre-choix de la CSDM. (La demande d'admission est enregistrée si tous les documents requis sont déposés et si la présence à la rencontre d'information est confirmée. Il ne s'agit pas d'une inscription officielle, mais bien d'une demande d'admission.) **Seuls les documents originaux sont acceptés.**
- ✓ Les demandes peuvent être déposées à l'école :
 - tous les jours ouvrables du mois d'octobre, entre 8h30 et 15h30.
 - le 12 octobre, entre 18h00 et 21h00

VOIR VERSO

NOVEMBRE 2017 LECTURE DES DOSSIERS ET TIRAGE AU SORT PARMIS LES DOSSIERS ADMISSIBLES

- ✓ Le tirage au sort sera effectué par un comité composé d'un membre de la direction, d'un représentant du Conseil d'établissement (CÉ), d'un membre du personnel et d'un élève (membre du conseil étudiant).

NOVEMBRE 2017 RENCONTRE AVEC CERTAINES FAMILLES (au besoin)

- ✓ **Secondaire** : Sélection d'un maximum de 5 candidatures pour équilibrer les groupes de musique.
- ✓ L'école peut aussi exiger une rencontre pour valider certaines informations de la demande d'admission. Cela ne se veut pas une rencontre de sélection.

FIN NOVEMBRE ACCEPTATION, REFUS OU MISE EN ATTENTE SUR LISTE

- ✓ À la suite du processus d'admission, une lettre d'acceptation, de refus ou de mise en attente est envoyée aux candidats à la fin du mois de novembre 2017. Le parent doit confirmer son inscription dans un délai raisonnable (10 jours).

DÉCEMBRE 2017 DIFFUSION DE LA LISTE D'ATTENTE SUR LE SITE DE L'ÉCOLE

DÉCEMBRE INSCRIPTION OFFICIELLE PAR LES PARENTS

- ✓ Une fois la réponse donnée aux parents, l'inscription ne devient officielle que lors du paiement complet des frais de scolarité. (La portion des Beaux-Arts n'est pas remboursable.)

COMPTE TENU DU NOMBRE ÉLEVÉ DE DEMANDES, NOUS PRIONS LES PARENTS DE NE PAS TÉLÉPHONER À L'ÉCOLE POUR TENTER D'OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LEUR DEMANDE.

NOTES :

- ✓ Le service de garde est offert au préscolaire et au primaire seulement.
- ✓ Il n'y a aucun transport scolaire fourni.